



**Rectificatif à la décision déléguée (UE) 2025/934 de la Commission du 5 mars 2025 modifiant la
décision 2000/532/CE afin de mettre à jour la liste des déchets en ce qui concerne les déchets liés aux
batteries**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L, 2025/934, 20 mai 2025)

Page 2, à l'article 2, deuxième alinéa:

au lieu de: «Elle est applicable à partir du 9 novembre 2026.»,

lire: «Elle est applicable à partir du 9 décembre 2026.».
